

## **Covid-19 : Déchets verts et encombrants, ce qu'il faut faire (et ne pas faire)**

**Des consignes de présentation s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.**

**Merci de les respecter pour faciliter le travail des agents de collecte.**

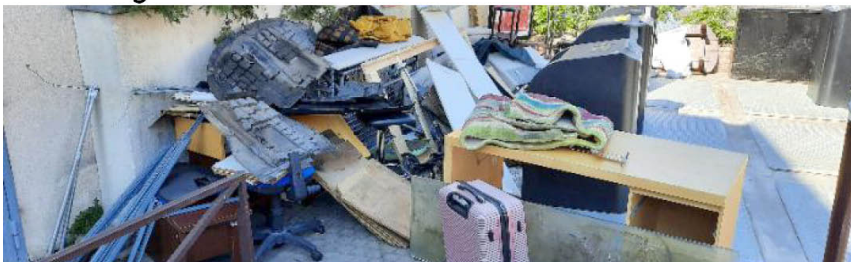
Afin de poursuivre son service aux habitants, [le Syndicat Émeraude, en charge du ramassage des déchets à Montmorency, adapte ses collectes](#). Veuillez également à éviter tant que possible de présenter les encombrants et les déchets végétaux que vous pouvez encore conserver.

**[Tenez-vous informés chaque jour de l'évolution du service de ramassage des déchets ici.](#)**



**Ceci est de l'art.**

*Ça, c'est du cochon !*



**Stop aux dépôts sauvages**



### **1/ Ramassage des encombrants**

Trois règles par foyer. Tous les déchets assemblés ne doivent pas dépasser :

- 1m<sup>3</sup>
- 2m de longueur
- 70kg

Dans le cas contraire, ils ne seront pas collectés.

Trois grandes familles :

- Ferraille (vélos, armatures en métal...)
- Bois et gros cartons
- Literie et gros meubles

Sont interdits : déchets toxiques (pots de peinture...), déchets électriques et électroniques (frigo, machine à laver, pile et batterie...), des déchets végétaux ou d'autres types de déchets (ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...).



À gauche : Parking Demirleau, 1er avril 2020 | À droite : Parking des Gallérands, 7 avril 2020

## 2/ Ramassage des déchets verts

Attention : **240 litres de déchets végétaux maximum** par semaine, soit le volume d'un bac couvercle fermé, et **sans sac plastique** auxquels cas, ils ne seront pas collectés.

Déchets interdits :

- Grandes branches (ou arbres)
- Sacs plastiques/poubelles





À gauche : ruelle des Hauts Chesneaux, 7 avril | À droite : Rue de la Fosse aux Moines, 7 avril 2020



À gauche : Avenue des Marronniers, 6 avril 2020 | À droite : Rue Charles Tuleu, 7 avril 2020

#### Infos pratiques

Les déchets photographiés pour cet article ne respectent pas les consignes de présentation du Syndicat Émeraude. Ils ont été enlevés par nos agents.

N'hésitez pas à utiliser l'[application de la ville](#), téléchargeable sur smartphone et tablette, pour effectuer tout signalement. Ils sont directement traités par nos services.

#### Contact

L'accueil téléphonique du Syndicat Émeraude a été suspendu, vous pouvez le contacter par mail :

- [contact@syndicat-emmaude.com](mailto:contact@syndicat-emmaude.com)

#### Liens utiles

[Coronavirus : Informations, actualités, dispositions](#)